

# 'Alliance Nationale

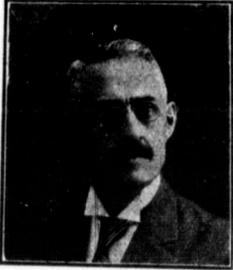
ANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Unicit Concordia Fratrum*

Vol. XIX, No 5

Montréal, Mai 1913.

50 cts par an



M. J. B. A. Savard, journaliste,  
R. P. P. G. pour l'Etat du  
Rhode-Island, E. U.



M. L. N. Bourque, M.D., R.P.P.G.  
pour la Province du Nou-  
veau-Brunswick.

## A VOUS SOCIETAIRES:

On vous fait une offre inouïe.

La lettre que nous reproduisons, ci-dessous, contient une offre irrésistible. Il n'y a qu'à la lire pour sentir naître en soi le désir de répondre à l'appel. Ne résistez pas; quelques minutes de votre temps suffira pour vous placer sur les rangs et qui sait si le sort ne vous favorisera pas?

Donc, lisez et mettez-vous à l'oeuvre.

Montréal, 15 avril 1913.

Monsieur et cher Confrère,

Me permettriez-vous de causer quelque peu avec vous de notre Association?

Il y aura bientôt vingt ans que l'Alliance Nationale est fondée. Ses succès continus sont sans précédent dans l'histoire de la mutualité.

Depuis sa fondation, elle a payé à ses membres devenus invalides, \$29,450.00; aux membres qui ont atteint l'âge de 70 ans, \$10,150.00; aux bénéficiaires des membres décédés, \$1,340,762.00; aux membres malades, \$614,808.57.

Après avoir rempli ses obligations, elle a accumulé dans ses coffres les sommes suivantes:

|                            |                       |
|----------------------------|-----------------------|
| Caisse de dotation . . . . | \$1,457,018.17        |
| Caisse des malades . . . . | 328,957.71            |
| Caisse générale . . . . .  | 28,807.64             |
| <b>Total . . . . .</b>     | <b>\$1,814,783.52</b> |

Son effectif au 1er janvier 1913 était de 24,084 membres.

Avez-vous, en votre qualité de membre, contribué à ces succès? ou vous êtes-vous limité à payer vos contributions?

Lors de votre admission dans la Société, en prononçant l'engagement d'honneur, vous avez promis formellement que vous feriez tout en votre pouvoir pour assurer le progrès moral et matériel de notre Association.

Avez-vous quelquefois songé qu'autour de vous il y a des parents, des amis ou des connaissances à qui il vous suffirait de parler de l'Alliance Nationale et de leur en faire connaître le but, les avantages et les garanties, pour les convaincre qu'ils doivent demander leur admission dans notre Association? Si vous vous étiez arrêté à cette pensée vous auriez certainement déjà fait admettre plusieurs sociétaires.

Si chacun de nos membres se pénétrait de cette idée et n'oubliait pas si tôt l'engagement qu'il a pris de travailler au progrès de la Société, le nombre des membres s'accroîtrait dans des proportions extraordinaires.

Tous nos membres, il me semble, devraient se faire un devoir de faire admettre un nouveau confrère chaque année. Si c'est trop demander, ne croyez-vous pas qu'il serait possible d'en faire admettre un au moins durant votre sociétariat?

En vue de rappeler à nos membres ce devoir important et de les encourager, le Bureau Exécutif offre cette année, en plus des prix de concours, une récompense extraordinaire. Ainsi en faisant admettre un membre, vous aurez droit à \$2.00, plus le privilège de participer au tirage d'un automobile. Si vous en faites admettre 15, vous aurez droit à une somme de \$30.00, vous aurez mérité en plus une magnifique montre en or et vous aurez 15 chances au tirage de l'automobile.

Il me semble que vous avez à votre disposition tous les arguments nécessaires pour convaincre vos amis et gagner les récompenses que je viens de mentionner.

L'Alliance Nationale est une institution essentiellement canadienne qui est nôtre, et dont nous avons raison d'être fiers. Les avantages qu'elle offre à ses membres sont multiples:

- 1.—Certificat d'Assurance de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000;
- 2.—Indemnité aux invalides;
- 3.—Pension aux vieillards;
- 4.—Certificat de participation acquise après 10 ans de sociétariat;
- 5.—Bénéfices en maladie—\$5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier;
- 6.—Son capital accumulé la constitue celle des associations qui offre le plus de garantie à ses assurés.

Augmenter l'effectif de notre Association, c'est augmenter son influence et en même temps ses garanties. C'est aussi la mettre en mesure de faire une plus grande somme de bien.

Contribuer au succès d'une telle oeuvre, c'est faire acte de patriotisme pratique. L'expérience des vingt-cinq dernières années nous démontre que les catholiques de langue française doivent s'unir plus que jamais pour se donner des institutions puissantes et conquérir l'influence dont nous avons tant besoin au point de vue financier.

Si ces quelques remarques ont pour effet de vous convaincre que vous devez faire votre quote-part de travail en présentant un nouveau sociétaire, je solliciterai de vous la faveur de faire admettre ce membre dans le présent concours, si possible, mais le plus tard, avant le 31 décembre de l'année 1913.

J'espère, cher Confrère, que vous répondrez généreusement à l'appel que je vous fais et que vous nous ferez parvenir prochainement la carte de présentation d'un de vos amis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué,

CHS DUQUETTE, 2e V. P. G. et Insp. en chef.



M. Jos Hébert, Inspecteur d'écoles,  
R. P. P. G. pour la Province de Québec.



M. A. L. Auger, sous-directeur des  
postes, R. P. P. G. pour les Provinces  
du Manitoba et de l'Alberta.